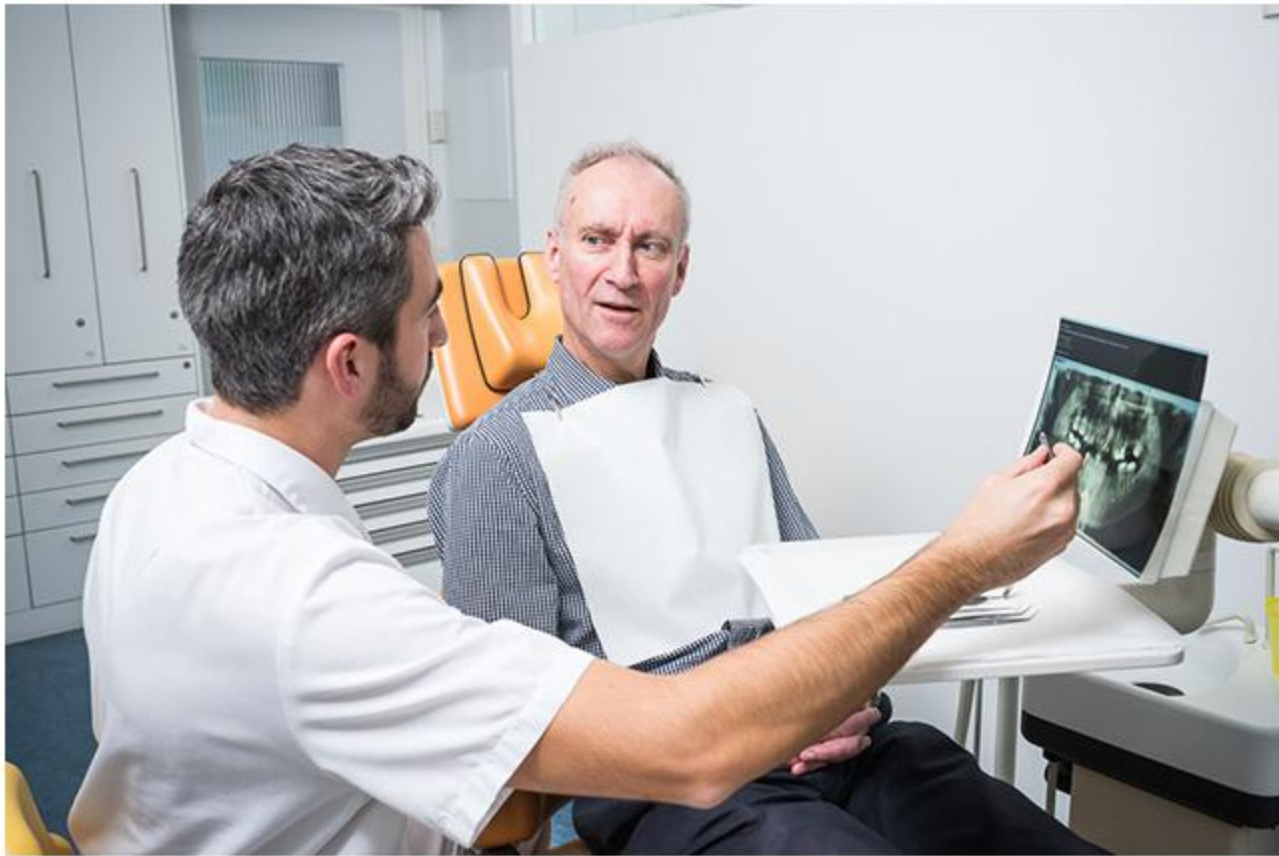


PUBLIREPORTAGE

Dans quels cas convient-il de poser un implant?

Lors de la perte d'une dent, l'implant est-il une solution pour moi? Quelles sont les conditions que je dois remplir? Quels en sont les risques? Combien coûte un implant dentaire? Mon dentiste, est-il capable d'effectuer un traitement implantaire? Voici les questions qui se posent aux patients suite à la perte d'une dent. Le plus important, c'est de s'informer de manière approfondie avant un traitement.



Beaucoup de personnes perdent des dents pendant leur vie. Il y a plusieurs raisons possibles: un accident, des caries ou une parodontite. Une dent manquante n'est non seulement pas très esthétique, mais elle entrave aussi considérablement la fonction masticatoire. C'est pourquoi il est indispensable de trouver une solution adéquate qui est la plus satisfaisante du point de vue esthétique. A part les ponts et prothèses conventionnels, les patients peuvent depuis environ 30 ans avoir recours à des implants dentaires.

Qu'est-ce qu'un implant dentaire?

Un implant dentaire est une vis, en général en titane, qu'une intervention chirurgicale permet d'insérer dans l'os des maxillaires, où elle remplace la racine de la dent manquante. Une prothèse dentaire est ensuite fixée sur ce pilier artificiel. La technique des implants permet de remplacer une dent isolée, de combler un vide plus ou moins important entre deux dents, aussi bien que de fixer une prothèse amovible dans une mâchoire édentée de manière importante.

Comme alternative à l'implant dentaire, il y a le pont fixe ou la prothèse amovible – c.à.d. le dentier. Dans le cas du pont ou de la prothèse, seule la partie visible de la dent est remplacée. Le grand avantage de l'implant consiste dans le fait que les dents saines adjacentes ne doivent pas être taillées, ce qui améliore sensiblement le pronostic à long terme de ces dernières. En outre, l'implant dentaire permet une solution fixe et stable, et le patient peut à nouveau mordre à pleines dents sans être gêné.

Conditions et facteurs de risque

Le patient lui-même doit remplir certaines conditions pour permettre la pose d'un implant. Le grincement des dents, le tabagisme sévère ou certains facteurs liés à la santé générale ayant une influence négative sur la cicatrisation, peuvent entraver le traitement implantaire. Il est également important d'avoir suffisamment d'os et de bonne qualité à disposition, de même qu'une bonne motivation de la part du patient, pour maintenir une hygiène buccale impeccable et pour suivre les contrôles réguliers chez le médecin-dentiste. En cas de manque d'os au site où l'implant doit être posé, il faudra procéder à une augmentation de la masse osseuse.

Bien que la pose de l'implant soit en soi une intervention à faible risque, il faut envisager, comme pour toute intervention chirurgicale, que des complications puissent survenir. Avec une planification soignée, on peut cependant réduire considérablement les complications telles que des lésions aux nerfs ou des troubles de la sensibilité.

La parodontite représente un autre risque pour la pose d'implants dentaires. La parodontite est une inflammation locale de la gencive provoquée par la plaque qui mène à une perte d'os autour des dents. Cette résorption osseuse peut également toucher les implants et conduire à leur perte (chez les patients porteurs d'implants). Dans tous les cas, les risques et les complications éventuelles doivent être élucidés et évalués individuellement. C'est la seule base sur laquelle le médecin-dentiste et la personne traitée peuvent décider si l'implant dentaire est la meilleure solution.

Le médecin-dentiste compétent

Le médecin-dentiste traitant est un facteur important pour la qualité des implants. La qualité d'un traitement par implants dépend également beaucoup de sa planification et de sa mise en œuvre. Les conseils et les compétences du médecin-dentiste sont décisifs pour le traitement par implants. Disposent d'une formation spécifique en implantologie: les médecins-dentistes spécialistes en chirurgie orale, parodontologie ou médecine dentaire reconstructive, ou encore les médecins-dentistes qui possèdent le nouveau certificat de formation postgrade (CFP) pour l'implantologie orale de la SSO (Société suisse des médecins-dentistes). En outre, de nombreux médecins-dentistes généralistes qualifiés ont acquis une expertise spécifique en implantologie.

«Implantologie» n'est pas un titre protégé en Suisse, c'est pour cette raison qu'il n'existe aucune liste officielle de médecins dentistes implantologues. Avant de procéder à un traitement, il est recommandable pour la patiente ou le patient, de s'informer en détail sur les qualifications de son médecin dentiste et, le cas échéant, de recueillir un deuxième avis.

Les coûts

Les coûts pour un traitement peuvent varier fortement suivant le type et la complexité du cas. Pour un implant simple avec couronne sans reconstruction de la masse osseuse il faut normalement compter avec une dépense de 3500 à 5500 CHF. Il est important pour le patient de faire établir une estimation des coûts calculée individuellement par le médecin-dentiste avant le début du traitement, et lorsqu'il y a un manque de clarté, de demander à la rigueur une seconde opinion.

Plus d'informations: www.fondationimplants.ch.



Publier un nouveau commentaire

Nous vous invitons ici à donner votre point de vue, vos informations, vos arguments. Nous vous prions d'utiliser votre nom complet, la discussion est plus authentique ainsi. Vous pouvez vous connecter via Facebook ou créer un compte utilisateur, selon votre choix. Les fausses identités seront bannies. Nous refusons les messages haineux, diffamatoires, racistes ou xénophobes, les menaces, incitations à la violence ou autres injures. Merci de garder un ton respectueux et de penser que de nombreuses personnes vous lisent.

La rédaction

 J'ai lu et j'accepte la [Charte des commentaires](#).

Caractères restants: 400

Aucun commentaire pour le moment

La Fondation Implants Suisse

La Fondation Implants Suisse a pour objectif de fournir à la population suisse des informations scientifiquement fondées et facilement compréhensibles sur les possibilités et les limites des traitements par des implants dentaires. Pour ce faire, elle met à disposition les moyens d'informations nécessaires et organise des campagnes de vulgarisation. Les informations doivent satisfaire à des exigences scientifiques et éthiques extrêmement sévères. La fondation ne poursuit aucun but lucratif.

Renseignez-vous et commandez la brochure «IMPLANTS DENTAIRE – Informations destinées aux patientes et aux patients»:

Téléphone: 031 311 94 84

ou Internet: www.fondationimplants.ch



«Mes dents bougent, que faire?»



[Lien émission TV](#)

L'implant dentaire

Un implant est une vis, généralement en titane, qu'une intervention chirurgicale permet d'insérer dans l'os maxillaire où elle remplace la racine de la dent manquante. Une prothèse est ensuite fixée sur ce pilier artificiel. La technique des implants permet de remplacer une dent unitaire, de combler un espace interdentaire plus important ou, dans le cas d'un édentement plus étendu, de maintenir une prothèse amovible.



Il est possible de remplacer une dent isolée absente (antérieure ou latérale) par un implant ...



... et une couronne artificielle. L'avantage: il n'est pas nécessaire de meuler les dents saines voisines.